



SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS A DOMICILE

Le Trait d'Union – 29B avenue des Sources 69009 LYON
Tél. 04 78 43 21 60 – Fax 04 72 17 98 30 – Courriel : sessad@arimc-ra.org
427 rue Dechavanne 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél. 04 74 02 64 20 – Fax 04 74 02 64 21 – Courriel : sessad.villefranche@arimc-ra.org

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL de la VIE SOCIALE

Il s'est réuni le mercredi 26 mai 2010, de 17 heures à 20 heures 15, dans les locaux de l'Antenne de LYON – 29 B avenue des Sources.

<u>Présents</u> :	Monsieur MIARA	(Représentant les parents)
	Madame BRUNELLO-JEANDEL	(Représentant les parents)
	Madame ESPEJO	(Représentant les parents)
	Madame RICOL	(Représentant l'ARIMC)
	Madame PERRIN-DIOP	(Représentant le personnel)
	Madame SAINT BONNET	(Représentant le personnel)
	Madame PORTALIER	(Directrice)
<u>Excusés</u> :	Madame DESFOURS	(Représentant la Mairie du 9°)
	Monsieur FIORENZANO	(Représentant Madame L'Inspectrice d'Académie)

Secrétaires de séance : Brigitte SAINT BONNET et Claire PORTALIER.

DATES A RETENIR

↻ **MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2010** : réunion du Conseil de la Vie Sociale.

↻ **SAMEDI 9 OCTOBRE 2010** : pique-nique / spectacle à « Les CARTIERES » à CHAPONOST.

Attention : la date a été modifiée.

↻ **SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010** : rencontre annuelle des familles des deux Antennes, à VILLEFRANCHE.

LOCAUX DE L'ANTENNE DE LYON

Madame PORTALIER présente les plans actualisés des nouveaux locaux. Cette configuration est définitive : chaque membre du CVS en reçoit une copie et l'examine. Les membres du CVS posent de nombreuses questions.

Le projet est encore suspendu à l'avis du Bureau de Contrôle qui doit se prononcer sur l'organisation générale et les dimensions des toilettes. Il manque, également, plusieurs devis : casquette, signalétique extérieure et intérieure, extincteurs et plan d'évacuation,

Les prochaines démarches sont : le dépôt de la déclaration de travaux pour l'ouverture de la façade, du dossier de demande d'autorisation d'ouverture (transfert) d'un Etablissement Recevant du Public (ERP J5), la signature du compromis, initialement prévue le 31 mai 2010 pour une signature de la vente avant le 31 juillet 2010. Des documents étant attendus de la

part du notaire du vendeur, ces échéances ne pourront pas être respectées. L'emprunt est à l'étude.

Madame RICOL explique que les démarches de constitution de la SCI sont ralenties par un problème de signature.

Le maire de LIMONEST est très heureux de nous accueillir.

Le projet avance. Il reste un souci majeur : la location des locaux des Sources, dont le bail court jusqu'à juin 2012, qui surcharge le budget. Il y a eu quelques visites des locaux qui n'ont pas abouti.

Le Conseil de la Vie Sociale donne un avis positif sur l'organisation de ces futurs locaux, dans l'attente de la réponse du Bureau de Contrôle.

Madame RICOL propose que la prochaine réunion du CVS ait lieu à VILLEFRANCHE. Cette proposition fait l'unanimité.

POINT SUR LE PROJET DE SERVICE ACTUALISE

Il n'y a pas de modifications majeures par rapport au texte présenté à la réunion précédente.

Concernant l'admission, Madame PORTALIER explique que la MDPH refuse de transmettre une copie du dossier des enfants. Cette nouvelle modalité représente une difficulté importante, principalement lorsque la notification d'orientation est faite, à la fois, vers le SESSAD ARIMC et vers une autre structure accueillant des enfants porteurs d'une déficience autre que motrice.

La MDPH et l'ARS (DDASS) ont accepté qu'un projet soit élaboré pour que soit confiée à la commission d'admission du SESSAD (direction/médecin/psychologue) une mission d'expertise avant qu'une orientation ne soit prononcée. Des bilans complémentaires pourront être effectués par des professionnels de l'équipe. Récemment, cette procédure a été mise en place, à la demande de la MDPH, suite au recours gracieux d'une famille.

Cette situation provenant, en partie, d'une méconnaissance de notre Service, il a été proposé à la MDPH de venir nous rencontrer ou de nous inviter à présenter notre travail à l'Equipe Pluridisciplinaire de la CDAPH.

Concernant le contenu du Projet de Service, Monsieur PIERON, administrateur de l'ARIMC, a réalisé, en relation avec le Directeur Général et les Directeurs des établissements, un travail d'élaboration d'une trame commune à l'Association. Le texte du Projet du SESSAD (déjà écrit) a été restructuré et complété : avant propos, historique de l'ARIMC, valeurs de l'Association, partenariats).

Il reste à ajouter quelques lignes sur la direction générale et définir une charte graphique. Le Projet de Service devra être validé par l'Association, puis transmis à l'ARS.

Dès que le document sera complètement finalisé, il sera envoyé aux membres du CVS.

RENCONTRE ANNUELLE DES FAMILLES DES DEUX ANTENNES LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010

Elle se déroulera à VILLEFRANCHE. La mairie met à notre disposition, gracieusement, deux salles à la Maison des Familles.

L'organisation de la journée sera identique :

- le matin : accueil et discussion,
- repas partagé,
- l'après-midi : film du camp de juillet.

Le thème de la discussion est : « Le poids du soin ». Monsieur MIARA s'interroge sur ce titre et d'autres formulations sont réfléchies. Il est décidé de ne pas le modifier, puisque c'est celui qui a été proposé l'année dernière. Il est souhaité qu'une introduction soit faite pour lancer la discussion.

Les enseignants du SESSAD seront sollicités pour une présentation des dispositifs CLIS (Classe d'Inclusion Scolaire) et UPI (Unité Pédagogique d'Intégration).

RENOUVELLEMENT DU CVS EN DECEMBRE 2010

Pour la troisième mandature, la composition du Conseil sera identique. Un appel à candidature sera effectué auprès des parents, des jeunes et des salariés. L'ensemble des membres souhaite que des jeunes (de plus de 11 ans) se portent candidats et participent à cette instance.

Les autres personnes sont : l'administrateur délégué de l'Association, un représentant de la mairie du 9^{ème} arrondissement, un représentant de l'Inspection Académique et la Directrice du SESSAD.

Il serait intéressant que les candidats puissent se présenter à la réunion des familles du 20 Novembre. Un scrutin en bonne et due forme sera organisé en décembre, avec des votes par correspondance.

PIQUE-NIQUE / SPECTACLE DU SAMEDI 9 OCTOBRE* 2010

Comme l'an dernier, il est organisé par les parents du CVS. Il se déroulera au même endroit : « Les Cartières » à CHAPONOST.

Monsieur MIARA propose d'offrir un spectacle : « Le rayon animé » de Marcellin GRIOTTIN. Les personnes qui ont participé à cette journée l'an dernier et qui ont assisté au spectacle en ont conservé le souvenir d'un excellent moment récréatif.

Le SESSAD assurera la logistique : courriers, apéritif, café, vaisselle,

* Attention : la date a été modifiée pour des raisons de disponibilité de la salle.

QUESTIONS DIVERSES

Le camp : il se déroulera du lundi 5 au jeudi 8 Juillet à AGDE dans l'Hérault.

25 enfants sont inscrits, ce qui est un nombre plus important qu'habituellement. Ils seront accompagnés par 14 personnes de l'équipe du SESSAD.

Au programme : plage, baignade, visite d'une manade, balade à cheval, ski bus banane, musée,

Une activité de substitution est prévue s'il fait mauvais temps.

A RETENIR

Prochaine réunion du CVS : mercredi 15 septembre 2010 à VILLEFRANCHE.

Rendez vous 17 heures à l'Antenne de LYON pour un déplacement en covoiturage. Chacun participe à la confection de la collation.

Les parents élus rappellent qu'ils peuvent être sollicités et qu'ils feront remonter vos questions et vos propositions, le cas échéant, pour en débattre en CVS.

⇒ cvs.sessad@arimc-ra.org

⇒ Coordonnées des représentants des parents

- **Monsieur MIARA, Président : 04 78 05 43 75 – 06 09 10 59 20**

- **Madame BRUNELLO-JEANDEL : 06 23 22 52 22**

- **Madame ESPEJO : 04 78 25 93 98**

- **Madame RICOL : 04 78 87 06 83**

Le Président du CVS,
Bruno MIARA.